

Vidéos | BibliObs | Obstyles | Cinéma | Télévision | Immobilier

Obs nouvel .com
en temps réel

High Tech

Rechercher
Mots-clés

Publicité

Direct Assurance | ASSURANCE VIE | JE LE VEUX

10 leçons pour valoir de gagner à tous les coups

Recevez gratuitement ce guide de

Accueil | Actualités | Dossiers | Vidéos | Blogs | Forums | Débats | Pratique | Télé | High Tech | Voyage

Actualités | Comparatif | Télécharger | Astuces-faq | Galerie photo | Videos

ACTUALITÉS NOUVELOBS < HIGH TECH < ACTUALITES 19.11.2009 14:46

Les réactions (1) | [Réagir à l'article](#)

DROITS FONDAMENTAUX

Vers une déclaration universelle des droits de l'Homme numériques ?

Hervé Morin défend la création de nouveaux "droits fondamentaux" liés à la généralisation d'Internet dans une charte en 8 points. Un appel à la liberté qui semble s'opposer à la récente loi Hadopi.



Le ministre de la Défense et président du Nouveau Centre, **Hervé Morin**, a présenté mardi 17 novembre la seconde version de sa "**Déclaration pour les droits fondamentaux numériques**".

Rédigée au terme de débats avec des bloggeurs, juristes et universitaires, cette **charte en 8 points** vise à faire reconnaître des droits nouveaux sur

T Taille texte T+

Imprimer

Envoyer

+ Partager

! Réagir

Translate

ARTICLES LIÉS

["Qu'Internet reste un instrument de liberté"](#)

[Où en est le débat sur la vie privée sur Internet ?](#)

[Quelques précautions pour protéger sa vie privée sur Internet](#)

Internet.

"Le développement mondial et accéléré de l'Internet implique l'adoption de **garde-fous** et la reconnaissance de nouveaux droits, libertés et devoirs", explique [Hervé Morin à nouvelobs.com](#). "Il manque **des droits nouveaux** liés à la généralisation de l'Internet et qui commencent à s'imposer comme **le droit à l'oubli**", précise à nouvelobs.com l'avocat [Alain Bensoussan](#), spécialiste de l'Internet et impliqué dans **les débats** autour d'Hervé Morin.

Pour le président du Nouveau Centre, l'objectif de cette déclaration est d'instaurer "**un débat international**" sur ces questions de droits de l'Homme numériques. "Cette charte se veut universelle, ça n'a pas de sens de se cantonner à un débat national." [Alain Bensoussan](#) imagine même "**une généralisation dans le monde entier pour devenir une référence mondiale**, à l'image de la loi informatique, fichiers et libertés".

Une charte en conflit avec Hadopi ?

Le premier article donne le ton : "Toute personne a le droit d'accéder et d'utiliser librement un **Internet neutre et ouvert**". Hervé Morin précise son texte : "Le réseau Internet doit être considéré comme un service public au même titre que d'autres réseaux non virtuels : réseau d'énergie, réseau postal, etc. [...] Le droit à une libre utilisation du réseau **s'oppose à toute forme de filtrage** par les pouvoirs publics".

Le troisième article enfonce le clou : "Toute personne a droit [...] **au secret** de ses échanges numériques".

Une position originale pour un membre du gouvernement Fillon, voire "**courageuse**", selon l'un de ses proches. En effet, le principe de considérer l'accès à la toile comme un droit fondamental semble s'opposer à la récente loi Hadopi, qui crée une "autorité publique indépendante" chargée de contrôler les échanges illégaux.

"Mon sujet n'est pas la loi Hadopi", prévient Hervé Morin. Pour le président du Nouveau Centre, sa déclaration vise surtout à "concilier les **libertés anciennes et nouvelles**. Les droits numériques doivent se concilier avec le respect des droits intellectuels et des libertés privées". Reste qu'Alain Bensoussan estime que les valeurs de ce texte sont en contradiction avec la loi Hadopi. Pour l'avocat, "Internet est un espace de libertés **pas un espace répressif**". Si cette charte vise à créer un débat, il souhaite surtout que se pose la question du "rétablissement du droit fondamental à la copie privée".



Hervé Morin, le dissident ?

Par ces revendications de nouveaux droits numériques, Hervé Morin essaye-t-il d'**affirmer la position** du Nouveau Centre par rapport à l'UMP ? L'intéressé concède simplement : "Cette charte est un des éléments qui démontrent que le Nouveau Centre travaille à des sujets de fond dans les débats d'une société qui évolue".

Selon une source proche du parti, "Hervé Morin essaye surtout de **reconstruire une force au centre**. Aujourd'hui, le Nouveau Centre tente de se démarquer des positions de l'UMP tout en étant au gouvernement". Pour autant, le chef de l'Etat risquera-t-il de voir émerger une nouvelle force politique à l'approche des régionales ?

(Boris Manenti - Nouvelobs.com)

Les réactions (1)

Par Jean-Marc M. : 19.11.2009 | 20:35 [Alerter](#)

Président Mnemosine

Cette initiative est très intéressante et va dans le bon sens. Elle rejoint d'ailleurs les initiatives et préoccupations du secrétariat d'état à l'économie numérique. [\[Lire la suite\]](#)

[Réagir à cet article](#)

[Toutes les réactions \(1\)](#)

[Conditions de modération](#)

Avocat Divorce Paris

Divorce Simple Rapide et Economie Devis
gratuit 01.40.68.02.37

Avocat & Divorce

Cabinet d'avocats sur Paris spécialisé
divorce, garde, pension

Annonces Google

Publicité

